



Discours de Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Prononcé Place du Palais Royal le lundi 16 septembre 2013 à 16h30

En présence de :

- Laurent Denormandie, *Président de France Bois Forêt - Interprofession nationale de la filière forêt bois*,
- Jean-Claude Monin, *Président de la Fédération Nationale des Communes Forestières, Maire de Saint-Jean d'Arvey (73)*,
- Pascal Viné, *Directeur général de l'Office National des Forêts*.

Je voulais simplement vous remercier du travail commun que nous accomplissons ensemble, tous les acteurs de cette filière bois, parce que je crois important de le dire au grand public. Le constat est fait par tout le monde, tout le monde n'arrête pas de dire «six milliards de déficit de la balance commerciale – les constats sont récurrents –, cette filière n'est pas organisée entre les communes forestières, les propriétaires forestiers, les interprofessions qui ne sont pas forcément toutes rassemblées, des acteurs de la transformation donc qui ont aussi leurs propres intérêts».

Je voudrais dire, moi, aujourd'hui, qu'à travers le conseil que l'on a mis en place, de la forêt qui s'est réunie, que l'on a remis en route les discussions que nous avons eu sur la préparation d'un bois d'avenir, qui vont porter sur l'ensemble des sujets liés à l'agroalimentaire mais aussi forestiers...

Et l'on a des atouts à faire valoir... et l'on a à pousser ensemble pour que l'on soit le plus entendu possible. Tout le monde me le dit : «Ah, c'est vrai, le bois, oui, on a un potentiel ; il faut qu'on le développe.» Ok. Maintenant, il faut que cela se traduise dans la loi, avec la mobilisation nécessaire, avec l'organisation que l'on doit mettre en œuvre et qui est engagée avec des logiques de massifs, avec des logiques de transformation, je pense en particulier à la première transformation de la scierie, que l'on a besoin de revaloriser aussi. Avec la mobilisation du bois lui-même qu'il faut que l'on arrive à sortir de manière un peu plus facile, même si certains peuvent avoir toujours des réticences, en particulier, en considérant que la forêt est là pour toujours et que l'on y touchera pas, mais elle se renouvelle que parce qu'on la cultive, et cela, c'est le rôle de l'ONF et du travail qui est fait.

Je suis très heureux d'ailleurs que le marché du bois, aujourd'hui, se redresse parce que c'est une capacité que l'on a à mobiliser l'ensemble de la filière, donc on a un enjeu majeur : écologique, économique, social, d'emploi et, pour notre pays, de valorisation d'une ressource qui ne l'est pas assez ; c'est tout le défi que l'on a à relever dans les 4 à 5 mois qui viennent pour que l'on puisse trouver les outils nécessaires à cette ambition commune ; je le dis : «commune», vraiment, on l'a senti à plusieurs reprises. Maintenant, il faut qu'on la traduise et que cela se concrétise.

Et le ministre que je suis, vous savez, est attaché à ce volet forêt de l'agronomie. Il faut que l'on soit à la hauteur de l'ambition que j'ai évoquée tout de suite, ambition qui doit être un lien très fort entre ce qui est le rôle écologique de la forêt et les potentialités économiques qu'elles nous permet d'avoir, c'est ça l'enjeu.

On est en train de travailler, Patrick Falcone le disait, pour essayer de modifier, vous le savez, ce qui était l'arrêt du Conseil d'Etat contre l'utilisation du bois pour y intégrer justement dans le bois la dimension de l'intérêt général lié à la fixation de carbone pour justement justifier derrière qu'on puisse l'utiliser comme matériau du bâtiment. C'est ça aussi un travail qui n'est pas très visible, qui coûte pas forcément cher, mais, en tout cas, qui peut rapporter gros.

Donc, c'est bien ça aussi qui est notre rôle, celui d'être facilitateur et de dynamiser l'ensemble des acteurs de cette filière.

Je voudrais, pour conclure, vous dire que je compte beaucoup sur vous. On a, je le disais, 5 à 6 mois pour tout construire. Je vous proposerais d'ailleurs de manière spécifique... dans le même temps, on aura un débat sur l'agriculture agroalimentaire, un débat sur la forêt dans dix ans avec un plan stratégique qui devrait être construit par les acteurs forestiers. A la fin de l'année, juste avant le début de la Loi d'Avenir, pour que l'on ait une vision telle qu'elle a été souhaitée par le président de la République à 10 ans, que l'on se projette à dix ans : qu'est-ce que l'on a comme marché, qu'est-ce que l'on a comme perspective, qu'est-ce qu'on a besoin comme investissement. Et donc, au-delà de la fiche que nous nous procurons nous-mêmes pour nous donner quelques indications, le travail que je vais vous demander, c'est que, d'ici à la fin de l'année, il y ait ce plan stratégique pour la forêt française, qui soit disponible et qui nous permette à partir de là d'avoir les grands axes vers lesquels nous allons aller tous ensemble pour construire à la fois une filière économique qui porte l'avenir des jeunes aussi, puisqu'on l'a vu, c'est très important, et qui soit en même temps, bien sûr, un élément majeur de ce que l'on appelle cette «transition écologique énergétique».

Le bois, par définition, cela doit être un des éléments majeurs de cette transition.

Voilà ce que je voulais dire et vous féliciter encore une fois pour le travail qui est fait et, surtout, pour notre collaboration : c'est parce que nous sommes capables d'être en commun et mobilisés que l'on réussit.

Merci beaucoup. ””

Un événement :



Sous le haut patronage :

